

Département du Var

VILLE DE SAINT CYR SUR MER

Arrondissement de
TOULON

Canton du BEAUSSET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 2014 – 12 - 06

Séance du 16 décembre 2014

Nombre de Conseillers 33

En exercice : 33

Présents : 24

Absentes excusées : 3

L'an deux mille quatorze, le seize décembre,

Représentés : 6

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR SUR MER réuni à la Salle du Conseil Municipal, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur le Maire.

OBJET :

Etaient présents : Monsieur Philippe BARTHELEMY, Maire
Adjoint : Mesdames GOHARD, NOUYRIGAT, SAMAT, VANPEE, Messieurs BAGNO, FERRARA, HERBAUT, JOANNON, LE VAN DA.

Conseillers Municipaux : Mesdames, BERTOIA, LEITE, MANFREDI-MARIN, MOTUS-JAQUIER, NEGREL-SALLES, ORSINI, Messieurs, CATTAGUI, GIULIANO, GUEGUEN, LUCIANO, OLIVIER, ROCHE, SAOUT, VALENTIN

**COMITE CONSULTATIF
DEVELOPPEMENT DURABLE**

**DESIGNATION DES
REPRESENTANTS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Absents excusés :

Conseillers Municipaux : Mesdames Amandine CIDALE, Elisabeth LALESART, Monsieur Jean-Luc BERNARD (procuration à Madame Elisabeth LALESART)

**DELIBERATION
MODIFICATIVE**

Etaient représentés :

Conseillers Municipaux : Mesdames Sabine GIACALONE (procuration à Monsieur Pierre LUCIANO), Marie-Claire PELOT-PAPPALARDO (procuration à Monsieur Louis FERRARA), Marguerite TROGNO (procuration à Monsieur Jean-Michel VALENTIN), Isabelle VIDAL (procuration à Monsieur le Maire), Messieurs Gérard BUONCRISTIANI (procuration à Madame Christine ORSINI), Philippe SERRE (procuration à Monsieur Dominique OLIVIER)

<<<<>>>

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Pierre LUCIANO, Secrétaire de séance.

Vu la délibération n° 2014.04.07 du 15 avril 2014 portant sur la création des comités consultatifs,

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, par délibération en date du 15 avril 2014, il a désigné ses représentants au sein du comité consultatif développement durable.

Suite à la démission présentée par Madame Marie-Pierre VALVERDE, Conseillère Municipale, l'Assemblée Communale est appelée à la remplacer en sa qualité de membre au sein du comité consultatif développement durable.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de désigner Monsieur Dominique OLIVIER, en qualité de membre au sein du comité consultatif développement durable.

Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE

Désigne Monsieur Dominique OLIVIER en qualité de membre au sein du comité consultatif développement durable.

Fixe comme suit le comité consultatif développement durable :

Président délégué par le Maire : Monsieur Bruno JOANNON	
Désignés parmi les conseillers municipaux	
GROUPE 1	Monsieur Pierre LUCIANO
	Madame Christine MANFREDI-MARIN
	Madame Christine ORSINI
	Madame Olivier MOTUS-JAQUIER
	Monsieur Gérard BUONCRISTIANI
	Monsieur Jean-Pierre LE VAN DA
GROUPE 2	Monsieur Jean-Luc BERNARD
GROUPE 3	Monsieur Claude GIULIANO
GROUPE 4	Monsieur Dominique OLIVIER
Désignés en qualité de personnalités extérieures	
	Un représentant de Saint Cyr Environnement
	Un représentant de Saint Cyr Développement Durable
	Un représentant du Conservatoire du Littoral
	Un représentant de la Société des Eaux de Marseille
	Un représentant d'un Club de Plongée
	Un représentant des Artisans
	Un représentant de la Société du Nouveau

	Port des Lecques
	Deux personnes désignées en raison de leur compétence

Ainsi fait et délibéré
Les Jour, Mois et An susdits

Pour extrait Conforme

Le Maire

Signature électronique

Philippe BARTHELEMY